

## Hunyvers obtient un financement de 5 millions d'euros auprès de Vatel Capital

- Emission d'une première tranche d'Obligations Convertibles pour 1,76 million d'euros
- Financement complémentaire prévu de 3,24 millions d'euros au second semestre sous forme d'obligations convertibles, d'obligations simples et d'augmentation de capital

Limoges (France), le 25 juin 2026 à 7h45 – Hunyvers (la « Société »), spécialiste de la distribution dans le domaine des véhicules de loisir et du nautisme (code ISIN FR0014007LQ2 – Mnémonique : ALHUN), annonce l'obtention d'un financement de 5 millions d'euros auprès de fonds gérés par Vatel Capital SA (l'« Investisseur »).

L'opération prendra la forme d'une émission d'une première tranche d'obligations convertibles à concurrence de 1,76 million d'euros décidées ce jour et présentant les caractéristiques détaillées ci-après (l'« Opération »).

Elle sera complétée dans un second temps, et au plus tard le 31 décembre 2026, par l'émission au profit de l'Investisseur :

- D'une seconde tranche d'obligations convertibles présentant des caractéristiques similaires d'un montant de 1,74 million d'euros (« Tranche 2 ») ;
- d'actions ordinaires à concurrence d'un montant global de 500.000 € (qui devraient être émises avec une décote de 5% par rapport à la moyenne pondérée des 5 derniers jours de bourse précédant l'émission) ;
- d'obligations simples à concurrence d'un montant global de 1.000.000 € (opération non dilutive).

Une nouvelle communication afférente à ces émissions sera effectuée, en temps utile, par la Société.

### Utilisation du produit de l'opération

Cette opération a été réalisée dans l'objectif de remplacer le crédit syndiqué d'Hunyvers par une solution de financement mieux adaptée à ses besoins et à sa trajectoire de développement.

## Cadre juridique de l'émission des Obligations Convertibles

L'Opération prend la forme d'une émission de 176.000 obligations convertibles de 10 euros de valeur nominale (« **Tranche 1** ») amortissables mensuellement et convertibles à tout moment par les porteurs pour un prix de conversion égal de 10 euros<sup>1</sup> (les « **Obligations Convertibles** »).

Les Obligations Convertibles pourront ainsi donner lieu à la création d'un maximum de 176.000 actions ordinaires<sup>2</sup> d'une valeur nominale de 0,025 euro représentant potentiellement environ 4,54% de son capital social (avant émission) Le règlement livraison des actions nouvelles aura lieu au moment des conversions futures. Les actions nouvelles émises par la Société seront soumises à toutes les dispositions statutaires. Elles seront pleinement assimilées aux actions ordinaires anciennes et jouiront des mêmes droits et seront cotées sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0014007LQ2.

Le prix de conversion de 10 euros représente une prime de conversion de 36,59 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 derniers jours.

Les Obligations Convertibles porteront intérêt au taux annuel de 7,9 % sur une durée de 5 ans avec une prime de non-conversion de 0,1% par an, payé mensuellement.

Les Obligations Convertibles sont émises avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de l'Investisseur appartenant à une catégorie de personnes<sup>3</sup> par décision du Conseil d'administration en date du 24 juin 2026, dans le cadre de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte de la Société du 27 février 2026 aux termes de sa 17<sup>ème</sup> résolution à caractère extraordinaire.

## Description des Obligations Convertibles

Le tableau ci-dessous présente une description des principales modalités des Obligations Convertibles :

Nombre d'Obligations Convertibles	Valeur nominale par Obligation Convertible	Montant total de la Tranche	Maturité	Taux d'intérêt annuel	Périodicité de remboursement du capital et paiement des intérêts	Prime de non conversion
176.000	10 €	1.760.000 €	5 ans	7,9%	Mensuel	0,1% par an payable chaque mois

Les Obligations Convertibles sont librement cessibles. Elles sont convertibles en tout ou partie, à tout moment jusqu'à leur échéance. Elles ne seront pas cotées.

Elles devront faire l'objet d'un remboursement anticipé notamment en cas de changement de contrôle ou de défaillance de la Société ainsi qu'en cas de cession d'actifs significatifs.

<sup>1</sup> Le nombre d'actions nouvelles sera égal au montant nominal d'obligations converties restant du divisé par 10 euros

<sup>2</sup> Hors ajustement

<sup>3</sup> « Personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement ou toute autre entité ou institution quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans le secteur du tourisme et des loisirs et/ou le secteur technologique »

La Société bénéficie d'une faculté de remboursement anticipé à tout moment.

## Incidences de l'émission des Obligations Convertibles pour les actionnaires

### *Incidences sur la participation des actionnaires*

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société selon les hypothèses suivantes :

Participation d'un actionnaire détenant 1% du capital avant les émissions	
Avant conversion éventuelle des obligations convertibles et émission des actions nouvelles	1,00%
Après émission de 176.000 actions nouvelles en cas de conversion de 100% des Obligations Convertibles (Tranche 1)	0,96%
Après émission et conversion de la totalité des Tranches 1 et 2 des obligations convertibles (soit 350 000 actions nouvelles au total)	0,92%
Après émission et conversion des Tranches 1 et 2 des obligations convertibles et émission de 500 000 actions dans le cadre de l'augmentation de capital	0,82%

Ce calcul a été réalisé sur la base du nombre d'actions composant actuellement le capital social soit : 3 874 102 actions ordinaires. La Société n'a émis aucun autre instrument dilutif à ce jour

### *Incidences sur la quote-part dans les capitaux propres des actionnaires*

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des capitaux propres par action de la Société, sur la base des capitaux propres de la Société au 28 février 2026 :

Quote part dans les capitaux propres par action	
Avant conversion éventuelle des Obligations Convertibles et émission des actions nouvelles	8,30 €
Après émission de 176.000 actions nouvelles en cas de conversion de 100% des Obligations Convertibles (Tranche 1)	8,37 €
Après émission et conversion de la totalité des Tranches 1 et 2 des obligations convertibles (soit 350 000 actions nouvelles au total)	8,02 €
Après émission et conversion des Tranches 1 et 2 des obligations convertibles et émission de 500 000 actions dans le cadre de l'augmentation de capital	7,12 €

Ce calcul a été réalisé sur la base des capitaux propres sociaux de la Société au 28 février 2026 soit : 32 155 297 €

## Prospectus

L'émission des Obligations Convertibles ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

## Autres informations importantes

Les caractéristiques des Obligations Convertibles décrites ci-dessus sont résumées. Elles prévoient notamment des dispositions spécifiques en cas de défaut ou d'événements contractuels. Le présent communiqué ne constitue ni une offre au public, ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres.

## Facteurs de risque

### *Risques liés à l'émission des Obligations Convertibles*

Les principaux risques suivants liés au présent financement sont à prendre en considération :

L'émission d'Obligations Convertibles est susceptible d'avoir un effet dilutif en cas de conversion des obligations en actions. L'impact potentiel de l'Opération sur la participation des actionnaires et leurs quote-part dans les capitaux propres est décrite ci-dessus.

Les actions issues de la conversion des Obligations Convertibles pourraient être cédées dans le marché, ce qui peut créer une pression baissière sur le cours de l'action.

De telles cessions pourraient également avoir un impact sur la volatilité et la liquidité des actions de la Société.

Par ailleurs, les termes et conditions des Obligations Convertibles prévoient des cas d'exigibilité anticipé en numéraire, ce qui pourrait priver la Société des ressources financières générées dans le cadre du présent financement.

### **Risques généraux**

Des informations détaillées concernant la Société, notamment ses activités, ses informations financières, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risque associés, figurent dans le rapport annuel 2025 de la Société, disponibles sur le site web de la Société ([www.hunyvers.com](http://www.hunyvers.com)).

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque inclus dans les documents susvisés.

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre : le 21 juillet 2026, après Bourse

### À PROPOS D'HUNYVERS

Hunyvers s'est développé depuis sa création en 2006 dans le voyage en camping-cars et dans le tourisme itinérant, avant d'entamer en 2020 une diversification dans le nautisme. À travers chacune de ses succursales, le groupe accompagne ses clients avec une large gamme de produits de qualité, un service après-vente irréprochable et une présence transversale. Hunyvers détient 15 concessions de camping-cars, distribuant plus de 45 marques, et 14 concessions de bateaux.

Hunyvers est cotée sur Euronext Growth Paris depuis mars 2022 (code ISIN FR0014007LQ2 - Mnémonique : ALHUN). Pour plus d'informations, visiter : <https://www.hunyvers.com/>

### CONTACTS

#### Hunyvers

Julien Toumieux, PDG

Delphine Bex, DG Déléguée

[investisseurs@hunyvers.com](mailto:investisseurs@hunyvers.com)

#### Actifin

Relations Investisseurs

Marianne Py

[marianne.py@seitosei-actifin.com](mailto:marianne.py@seitosei-actifin.com)

#### Actifin

Relations Presse

Isabelle Dray

[isabelle.dray@seitosei-actifin.com](mailto:isabelle.dray@seitosei-actifin.com)